AGENTIC COMMERCE FRAMEWORK®
ACF-P15

DÉCLARATION DES ANGLES MORTS

Ce que le cadre n'établit pas

NIVEAU	Opérationnel
DURÉE	1h45 - 3h
USAGE	Conduite d'agent
PARCOURS	Outillage

OBJECTIF Écrire ce que la gouvernance n'établit pas pour cet agent, plutôt que de le découvrir en audit. Le registre prouve l'acte mais jamais son penchant et cette limite se déclare.

1 CE QU'ON NE SAIT PAS DU MODÈLE

COMPOSITION DU CORPUS

Ce que le fournisseur accepte d'établir

ORIENTATIONS DONNÉES À L'ENTRAÎNEMENT

Ce qu'il refuse, ce qu'il affirme spontanément

CE QUI RESTE INVÉRIFIABLE

2 CE QUE ÇA NOUS INTERDIT (← ACF-03)

DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES MALGRÉ LEUR COTATION

MOTIF ÉCRIT

3 CE QU'ON SURVEILLE À DÉFAUT (← ACF-P4)

ÉCHANTILLON RELU

Volume, périodicité, par qui

INDICATEUR DE DÉRIVE

Ce qui alerte, à quel seuil

PROCHAINE REVUE

Un angle mort écrit est un angle mort surveillé.

© 2026 Vincent Dorange · acfstandard.com/licence